

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2019 - (N° 1297)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 48

présenté par

M. Ferrara, M. Viry, M. Thiériot, M. Door, M. Le Fur, M. Brun, Mme Louwagie, M. Parigi,
M. Viala et M. Gosselin

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 53, insérer l'article suivant:**

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.